



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Toulouse, 21 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

ERRATUM

(correctif sur date limite de dépôt des dossiers)

PLAN LITTORAL 21 LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « AVENIR LITTORAL » ÉDITION 2022

Soutien au développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral, la 4^{ème} édition de l'appel à projets « Avenir Littoral » vient d'être lancée par l'État et la Région Occitanie dans le cadre du Plan Littoral 21. Il vise à accompagner les filières de l'économie bleue, facteurs clés pour la création d'emplois durables en région, répondant aux défis climatiques, démographiques et économiques.

Le soutien à l'innovation, particulièrement dans ce domaine de l'économie bleue, constitue une réponse forte à la situation économique actuelle en mobilisant les forces vives (entreprises, laboratoires de recherche, start up...) au service de la résilience du territoire.

Depuis 2019, l'appel à projets « Avenir littoral » a permis de distinguer **23 projets**, portés par plus de **60 acteurs** (entreprises, laboratoires, associations, etc.), représentant un montant total de plus de **8 millions €** et subventionnés à hauteur de **4,17 millions €** (Cf. *catalogue des projets soutenus*).

L'État et la Région ont donc décidé de poursuivre cette dynamique positive, en lançant la **quatrième édition le 21 février**, avec le soutien du Pôle Mer Méditerranée et de l'Agence régionale de développement économique Ad'Occ.

Cette édition 2022 se concentre sur les trois thèmes suivants :

Verdissement du secteur du nautisme : solutions écologiques pour un nautisme durable (écoconception de matériaux, optimisation de la consommation d'énergie et de l'eau, motorisation décarbonée, etc.) ;

Production durable et valorisation de bioressources marines : adaptation de l'aquaculture aux enjeux du changement climatique et de durabilité ; solutions de valorisation de bioressources (poissons, coquillages, algues, espèces invasives, etc.) en vue de leur réutilisation dans une logique d'économie circulaire, avec des débouchés potentiels dans l'alimentation, la cosmétique, la santé, etc. ;

Solutions bioinspirées pour les activités littorales et maritimes : mise au point de nouveaux produits ou procédés inspirés du fonctionnement du vivant et des écosystèmes marins (biomimétisme marin).

Doté d'une enveloppe de **2 millions d'euros**, cet appel à projets s'adresse aux entreprises basées en Occitanie, ainsi qu'aux entreprises françaises ou européennes qui souhaitent s'y implanter en développant des partenariats durables. Les projets, d'une **durée maximum de 18 mois**, pourront être collaboratifs, organisés en consortium (industriel, scientifique, association) ou uniquement en sous-traitance.

Une attention particulière sera portée sur la **capacité des projets à générer des emplois dans de nouvelles activités maritimes et littorales et à développer leur complémentarité avec le tissu économique existant**.

« Après le succès des trois premières éditions, l'État poursuit son engagement pour accélérer le développement de l'économie bleue, porteuse d'un fort potentiel en matière de création d'emplois et d'activité économique, tout en incitant les entreprises, start-ups et laboratoires de recherche à proposer des solutions innovantes et concrètes en faveur d'un littoral plus résilient. La 4^e édition de cet appel à projets est susceptible d'intéresser un large panel d'acteurs qui souhaitent s'investir sur le nautisme de demain pour réduire les impacts de la filière, concevoir de nouvelles manières de valoriser les ressources marines ou explorer le potentiel du biomimétisme marin. », Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Avec 220 km de côtes, la Région Occitanie fait de son littoral une force et soutient son développement économique alliant écologie et innovation. C'est la croissance en conscience qui guide toutes les politiques publiques déployées par la Région. Avec l'ensemble des acteurs concernés, nous développons des actions fortes et volontaristes pour faire de

notre littoral un « laboratoire de solutions » face aux grands défis du XXI^{ème} siècle : création d'emplois durables et non délocalisables, transition écologique et énergétique, résilience territoriale... En pleine application du Pacte vert pour l'Occitanie, cet appel à projets centré sur l'économie bleue a été conçu depuis quatre ans pour repérer, aider et soutenir tous les projets innovants permettant de mettre en œuvre des solutions concrètes pour s'adapter aux défis posés par le changement climatique sur notre littoral », Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Le calendrier de l'appel à projets :

- Réunion d'information en format Webinaire : **1^{er} mars 2022 à 9h30** (Inscriptions ouvertes jusqu'au **24 février à 15h00**).
- Date limite de dépôt du dossier de candidature : **20 avril 2022 à 16h00**
- Auditions éventuelles des porteurs de projets : **semaine du 21 juin 2022**
- Annonce des lauréats : **les 18 et 19 octobre 2022**

Les documents permettant de consulter et répondre à cet appel à projets sont accessibles via le lien : <https://innovation.polemermediterranee.com/>

Le catalogue des projets soutenus par l'appel à projets Avenir littoral entre 2019 et 2021 est accessible sur le lien ci-contre : <https://www.polemermediterranee.com/Actualites/News/Decouvrez-les-laureats-de-l-appel-a-projets-Avenir-Littoral-2021>

Avec le soutien de



Contacts Presse :

Préfecture de la région Occitanie :

Delphine Amilhau : 06 70 85 30 75 - service-presse@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Frédéric Neuman frederic.neuman@laregion.fr 05 61 33 53 39 – 06 19 45 88 18 - service.presse@laregion.fr

Contacts au Pôle Mer Méditerranée, coordinateur de cet appel à projets :

Manon PEDRONI (pedroni@polemermediterranee.com)

Contacts Ad'Occ : Danielle Lestang (danielle.lestang@agence-adocc.com)